

**RSA.** Les mesures annoncées par Nicolas Sarkozy pour financer le Revenu de solidarité active brouillent les lignes politiques

# Des divisions à droite, de l'embarras à gauche

■ En annonçant que le revenu de solidarité active (RSA) serait financé par une taxation des revenus du capital, Nicolas Sarkozy a déchaîné les passions et brouillé les lignes politiques. Dans la majorité, des voix se sont aussitôt élevées pour contester la décision de recourir à l'impôt pour généraliser le dispositif.

La taxation supplémentaire de 1,1 % des revenus du capital n'est « pas acceptable », a tranché le député UMP Hervé Mariton. « Évadons-nous du rituel : "À dépense nouvelle, impôt nouveau", a exhorté l'ancien

Premier ministre Édouard Balladur.

Le député UMP Lionnel Luca a dénoncé une annonce « saugrenue » qui « n'aboutira qu'à accélérer l'expatriation des capitaux ». Face aux critiques, le secrétaire d'État à l'Emploi, Laurent Wauquiez, a défendu dans le RSA « un outil de retour à l'emploi ».

Quant à Christian Estrosi, proche du chef de l'État et secrétaire général adjoint de l'UMP, il a jugé qu'« une fois de plus », M. Sarkozy dépasse les « vieux clivages idéologiques ». Le RSA est « un progrès tout à

fait considérable » pour aider les chômeurs à reprendre un travail, a estimé Alain Juppé. « Malheureusement, le mode de financement proposé [...] est la seule solution possible », a avancé le patron des députés UMP, Jean-François Copé.

**Le PS divisé.** « Les classes moyennes vont être ciblées », a assuré le président du Modem François Bayrou, affirmant que l'arbitrage présidentiel « enlève toute logique à la politique du gouvernement ».

Sur ce projet, a priori plutôt

proche de ses convictions, le PS a étalé ses divisions. Après le premier secrétaire François Hollande qui, dès mercredi, avait jugé « légitime » l'approche de l'exécutif, le député Philippe Martin a considéré que « piquer l'argent aux riches pour financer une mesure sociale » était « une bonne chose ».

« Ce sont les petits épargnants qui vont être touchés. C'est le bouclier fiscal qu'il fallait annuler, pas créer cette nouvelle taxe qui va encore plomber le pouvoir d'achat », a déclaré Ségolène Royal.

Le PCF, quant à lui, a accusé

Nicolas Sarkozy de « transformer les pauvres en travailleurs pauvres ».

Du côté des partenaires sociaux, l'annonce a opposé patronat et syndicats. La présidente du Medef a critiqué « la méthode et les moyens » du gouvernement et la CGPME a fustigé un « contresens ».

Tout en approuvant la mesure, la CFDT, la CFTC et FO ont demandé que les jeunes de moins de 25 ans n'en soient pas exclus ou qu'elle soit mise en œuvre hors « bouclier fiscal », pour ne pas en dispenser les hauts revenus.

**RENTRÉE.** Très en forme et confiant dans sa politique, le ministre n'a pas fait dans la diplomatie. Décryptage d'un discours qui n'épargne guère les syndicats

# Darcos est d'attaque

Priska Duceurjoly

Les vacances terminées, le ministre de l'Éducation nationale attaque la rentrée de pied ferme et les syndicats de front. Hier, lors de son discours traditionnel de rentrée, Xavier Darcos est apparu confiant en sa politique, totalement décomplexé sur les suppressions de postes. Il a montré le visage, celui d'un ministre de l'Éducation « nouvelle génération », qui semble de moins en moins faire cas des susceptibilités syndicales. En revanche, il ne ménage pas ses mots pour se mettre les parents dans la poche...

## 1 L'allié des familles, mais pas des syndicats

Sans Xavier Darcos, l'école aurait-elle été abandonnée aux affaires de l'immobilisme... syndical. C'est du moins ce que semble avoir voulu insinuer le ministre, de manière répétée : pas de « moratoire sur la réforme », pas d'« éloge du statu quo ou d'apologie du passé ». Une école « nouvelle génération », c'est une école qui anticipe les besoins de la société plutôt qu'elle ne contraint la société à se plier à ses propres exigences.

À un certain corporatisme du monde de l'éducation, Xavier Darcos, « père de famille », oppose l'intérêt des parents. L'école, il la voit « plus juste » et réconciliée avec les familles, qui retrouvent « le droit de pouvoir choisir l'établissement qui semble le mieux adapté aux contraintes de la vie quotidienne ». 88 % des dérogations ont ainsi été accordées. Autre œillade : « La continuité absolue de l'accueil des enfants, y compris les jours de grève ». Et de piquer les syndicats au vif : « Les familles pourront d'ailleurs exercer très prochainement ce nouveau droit, la première grève de l'année ayant déjà été annoncée le 7 octobre prochain. » Sous-entendu : il y en aura forcément d'autres !



**Xavier Darcos offensif.** Le ministre n'a rien lâché. Une fois n'est pas coutume, pas un mot sur le métier d'enseignant, mais la confirmation d'une prime de 1 500 euros à l'installation.

PHOTO AFP

## 2 Sauveur de l'école et non fossoyeur

Loin de faire culpabiliser les parents, Xavier Darcos constate que, dans la famille actuelle, certains « travaillent tard et ont de longs trajets avant de rentrer chez eux ». « Plus grave », d'autres n'ont pas la chance d'avoir le niveau pour faire répéter les leçons. « Cela ouvre aux officines privées un marché immense, celui de la réussite scolaire, réservé de fait aux couches les plus aisées de la société », lance Darcos, dans une posture apolitique. Sa « réponse ferme », c'est « la réussite gratuite et obligatoire », grâce aux multiples offres de

soutien, dès cette année. Stages de remise à niveau pendant les vacances (primaire et lycée), accompagnement de 16 à 18 heures dans tous les collèges et pour les écoliers de zone prioritaire (ZEP), sans oublier les deux heures de soutien par semaine pour les écoliers en difficulté.

Même si tout caser dans l'emploi du temps est difficile, « j'assume ». « Les Français ne nous ont pas élus pour qu'on se plaigne inlassablement des difficultés inévitables qu'entraîne toute réforme. » « Débrouillez-vous ! », a-t-il lancé par ailleurs aux maires de France, qui ont la responsabilité des écoles, et qui traînent les pieds...

## 3 Bon gestionnaire, prêt à dégraisser le mammoth

« L'éducation nationale pour-

suivra en 2009 son effort de réduction de l'emploi public en ne renouvelant pas environ 13 500 départs en retraite. Nous pouvons parfaitement y parvenir, sans modifier le taux d'encadrement des élèves par les enseignants, mais en procédant aux réformes de structures et de productivité qui s'imposent. [...] Je refuse que l'école gratuite devienne une école à crédit dont les échéances pèseront sur nos enfants. »

Face à un ministre aussi déterminé, fort de ne pas avoir cédé sur les 11 200 suppressions de postes, malgré six grèves, les syndicats commencent à changer de stratégie. Ils agitent moins la menace de la grève mais parlent désormais de « campagne auprès de l'opinion publique ». C'est bien là, en effet, que devrait se tenir la bataille 2008/2009 entre Darcos et les syndicats.

Philippe Laurin  
directeur



**SNCF.** Philippe Laurin, 52 ans, est nommé directeur régional Poitou-Charentes de la SNCF à compter de lundi prochain. Après avoir été responsable marketing et logistique pour le fret de la région de Lyon, il prend la succession de Xavier Ouin. Ce dernier, qui était à Bordeaux depuis 2004, est nommé à la direction des projets industriels de la société nationale.

## Sectorisation pour les moules

**Bassin d'Arcachon.** Le préfet de la Gironde a décidé hier de sectoriser la pêche aux moules dans le Bassin. Il y a désormais deux secteurs, au nord (Grand Banc) et au sud (Arguin) d'une ligne entre Le Moulleau et le phare du Cap-Ferret. Cette sectorisation a eu pour effet immédiat d'autoriser de nouveau la commercialisation des moules du Grand Banc, interdite depuis le mois d'avril, pour lesquelles les tests sont favorables. En revanche, il faudra attendre un second test favorable, la semaine prochaine, pour autoriser la vente des moules d'Arguin.

## En bref

■ **CAMIF.** Le groupe basé à Niort (79) a annoncé 509 suppressions de postes, dans le cadre d'un plan de redressement. Ils se divisent entre Camif Particuliers (vente à distance et magasins), la plus touchée avec 365 postes supprimés (sur 753 salariés), et Camif SA, où 144 postes disparaîtront.

■ **LA POSTE.** Le voile a été levé sur le projet de changement de statut de l'établissement public, qui devrait devenir une société anonyme dès janvier 2010 avec ouverture de son capital. L'État devrait rester très largement majoritaire. Concernant l'ouverture de 10 % à 20 % du capital, l'argent levé ira dans les caisses de La Poste pour financer sa croissance, et non dans celles de l'État.